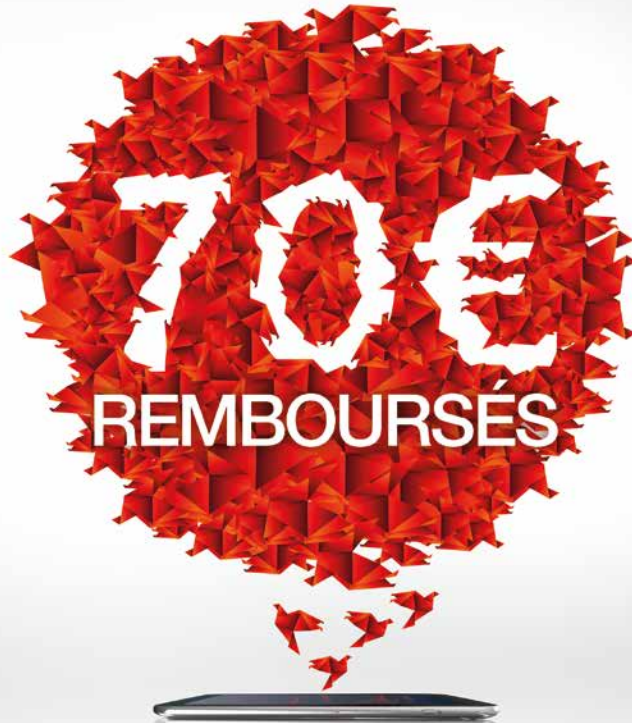


DU 18 SEPTEMBRE 2013 AU 28 FÉVRIER 2014



Bénéficiez de **70€ remboursés**  
pour l'achat d'une tablette **excite pure AT10-A-104<sup>(1)</sup>**



[www.toshiba.fr/promo](http://www.toshiba.fr/promo)

(1) voir conditions détaillées de l'offre au verso

Crédit photos : Shutterstock -  Le Nouveau Béliet

**TOSHIBA**  
Leading Innovation >>>

\*TOSHIBA, à la pointe de l'innovation

➤ Du 18 septembre 2013 au 28 février 2014,  
bénéficiez de 70 € remboursés<sup>(1)</sup>  
pour l'achat d'une tablette Excite pure AT10-A-104 TOSHIBA.

➤ Comment en bénéficier :

- Achetez une tablette Excite pure AT10-A-104 TOSHIBA.
- Complétez le bulletin de participation ci-dessous, en indiquant vos nom, prénom, adresse, e-mail, et numéro de téléphone.
- Pour bénéficier de cette offre, renvoyez votre coupon de demande de remboursement renseigné et accompagné des pièces justificatives suivantes :
  - Photocopie de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat apparaître la date d'achat du produit.
  - Original du code barre composé de 13 chiffres, commençant par 405 à découper sur l'emballage de la tablette.
  - Original du numéro de série découpé sur l'emballage de la tablette. (série de chiffres et de lettres précédés par "Serial Number")
  - Un RIB (aucun remboursement par chèque ou en espèce)

Le tout devra ensuite être envoyé sous enveloppe suffisamment affranchie au tarif en vigueur, dans les quinze (15) jours calendaires suivant la date d'achat, cachet de La Poste faisant foi à l'attention de : **TOSHIBA Excite Pure 70€  
TSA 60017  
78082 YVELINES CEDEX 9**

**Nous vous recommandons d'utiliser les modes d'affranchissement classiques pour nous faire parvenir votre dossier et d'en conserver une copie intégrale.**

**Offre non cumulable.**

**TOSHIBA**  
**Leading Innovation >>>**

\*TOSHIBA, à la pointe de l'innovation

(1) Offre valable pour l'achat d'une tablette Excite Pure (AT10-A-104) Toshiba, dans les magasins participants France métropolitaine (Corse incluse) et Monaco, DROM, COM et POM, entre le 18 septembre 2013 et le 28 février 2014, remboursement de 70€. Offre valable dans la limite des stocks disponibles et limitée à un remboursement, par virement uniquement, par produit (identifié par son numéro de série) et par foyer (même nom, même prénom, même adresse, même RIB). Le remboursement se fera uniquement par virement sous un délai de 8 semaines après réception des éléments requis. Les frais d'affranchissement et de connexion ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée comportant des coordonnées erronées ou envoyée après la date limite des 15 jours suivant la date d'achat (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme invalide et ne sera pas traitée. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en compte après le 30/06/2014. Règlement complet disponible sur [www.toshiba.fr/promo](http://www.toshiba.fr/promo)

COUPON-RÉPONSE - TOSHIBA EXCITE PURE 70 €

À RENVoyer À : TOSHIBA EXCITE PURE 70 € - TSA 60017 - 78082 YVELINES CEDEX 9

TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

J'accepte de recevoir la documentation commerciale de la part de Toshiba.

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant, qu'ils peuvent exercer à l'adresse suivante : Toshiba Opération Excite Pure 70 € - 7 rue Ampère - 92804 Puteaux Cedex.